

Projet inter-académique d'EDD 2023-2025 : Appel à volontariat

« *Un pour tous, tous pour l'eau* »

Les collégiens et lycéens franciliens s'engagent en faveur de l'eau

I/Contexte et principe général :

Depuis 2014, les trois académies franciliennes travaillent en partenariat avec la DRIEAT¹ afin de proposer chaque année des projets d'éducation au développement durable à des élèves du second degré². Plus d'infos : <https://www.driecat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/parteneriat-avec-l-education-nationale-r991.html>

Pour les années scolaires 2023-2025, les trois académies franciliennes (Paris, Créteil et Versailles) et la DRIEAT ont décidé de concevoir un nouveau projet autour de la thématique de l'eau en Île-de-France .



¹ DRIEAT : direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (précédemment DRIEE : direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie)

² Précédents thèmes suivants abordés : le climat et les négociations internationales (2014-2015), le climat et les actions territoriales (2015-2016), les océans et l'éducation aux médias et à l'information (2016-2017), la qualité de l'air (2017-2018) et l'alimentation durable (2018-2019)

Le projet vise à permettre aux élèves des collèges et lycées de :

- **questionner et comprendre** les enjeux liés à l'eau à l'échelle de l'Île-de-France et plus localement à l'échelle de leur établissement
- **réaliser des diagnostics, mener des démarches scientifiques** et développer les connaissances et compétences associées
- contribuer éventuellement à des projets de **sciences participatives** avec des partenaires
- **intégrer l'eau comme un axe d'une démarche globale** d'établissement (Établissements E3D = « en démarche de développement durable » ; lycées écoresponsables)
- **apprendre à monter et piloter un projet** de développement durable,
- **argumenter** sur les choix réalisés et évaluer les résultats.

Les élèves pourront explorer la notion de l'eau sous le prisme du climat, de la santé et des enjeux socio-politiques. Un événement inter-académique des élèves engagés dans ce projet sera organisé à la fin de chacune des deux années scolaires. Chaque établissement y sera représenté par une délégation d'élèves. A ces occasions, les élèves seront amenés à présenter leurs travaux, argumenter les choix effectués, critiquer les résultats obtenus, proposer des solutions.

Un établissement scolaire peut participer à ce projet sur une seule année scolaire (il peut s'il le souhaite candidater pour une 2ème année).

Pouvant mobiliser de nombreuses disciplines, cette démarche de projet conduite dans l'établissement sera particulièrement favorable à l'analyse systémique qui est au cœur de l'éducation au développement durable. Elle pourra bénéficier de l'accompagnement des partenaires qui mettront leur expertise et des ressources au service du projet. Le projet est conduit avec le soutien de l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB), du Programme Interdisciplinaire de Recherche sur l'eau et l'environnement du bassin de la Seine (PIREN-Seine) et de collectivités territoriales et notamment la Région Ile-de-France.

*

II/ Objectifs pédagogiques

Dans une démarche de projet interdisciplinaire, ouverte sur le fonctionnement de l'établissement, sur son territoire et ses acteurs, le projet se déroulera à l'échelle d'une année scolaire (2023-2024) et pourra être prolongé sur 2024-2025 selon le souhait des établissements participants. Le présent appel à projet sera ainsi renouvelé en 2024-25.

Il s'intéresse à des **enjeux actuels** : il s'agit de permettre aux élèves d'améliorer leurs connaissances sur l'eau dans un contexte de développement durable, de comprendre l'intérêt de préserver cette ressource et d'appréhender les opportunités et actions possibles dans les établissements scolaires.

Les objectifs pédagogiques de ce projet sont donc notamment :

➤ **L'acquisition de connaissances sur :**

- l'eau et les notions corrélées, les enjeux liés à l'eau en lien notamment avec les 17 Objectifs de développement durable.
 - **Eau et climat (ODD 13)** : faire le lien entre les activités anthropiques, le réchauffement climatique et l'augmentation des risques liés à l'eau,
 - **Eau et santé (ODD 3, 6)** : découvrir les enjeux liés au lien étroit qui existe entre l'eau et la santé, sous le prisme du concept *One Health*,
 - Eau et biodiversité (ODD 14 et 15) : comprendre les enjeux pour la biodiversité, en lien avec les milieux aquatiques et humides,

- **L'eau comme ressource rare (ODD 16)**: découvrir et comprendre les enjeux sociaux et (géo)politiques qui se cachent derrière la ressource en eau,
 - les données existantes en Île-de-France,
 - le rôle des services de l'Etat, des collectivités et les politiques publiques liées à la préservation de la ressource en eau en Île-de-France,
 - les questions de gouvernance liées à ces thématiques,
 - les méthodes d'évaluation d'un projet.
- **L'acquisition de compétences liées à :**
 - la formulation d'une problématique, les démarches scientifiques,
 - une approche de la complexité sur des questions socialement vives et de l'engagement lié à des choix éclairés,
 - la prise en compte des différentes dimensions du développement durable et des objectifs de développement durable pour 2030 adoptés par l'ONU en septembre 2015,
 - la construction d'un argumentaire et la maîtrise de la prise de parole en public ,
 - l'autonomie dans le travail, le travail en équipe, le montage et la planification de travaux d'aménagement, le suivi de projet,
 - l'adoption de comportements individuels et collectifs responsables, la sensibilité à la participation au dialogue environnemental et à la mise en place d'actions concrètes.

Quel que soit le cadre retenu, une approche transversale intégrant plusieurs disciplines scolaires et plusieurs enseignants sera à favoriser. **L'interdisciplinarité** du projet dans l'établissement devra donc être encouragée.

Les établissements scolaires souhaitant participer à ce présent projet sur l'eau et par ailleurs inscrits au programme « plastique à la loupe », pourront faire du lien entre les deux démarches.

*

III/Cadre du projet : public visé, acteurs et organisation

Public :

- Le projet s'adresse aux **établissements publics du second degré** des académies franciliennes.
- Il cible les élèves de **collège** (de la classe de 6^{ème} à la classe de 3^{ème}) et de **lycée** afin d'inscrire l'engagement des élèves dans le temps long de leur parcours.
- Les établissements qui candidatent déposent leur dossier (cf. annexe) auprès de la Mission académique EDD de chaque académie.

Acteurs :

Le pilotage de l'appel à projet relève des trois académies franciliennes, de la DRIEAT et des partenaires identifiés pour ce projet. Le comité de pilotage sélectionnera les collèges et lycées retenus pour ce projet sur la base d'un dossier de candidature (voir annexe). Les trois académies franciliennes et la DRIEAT fixent les axes stratégiques du projet et s'assurent de son adéquation avec les apprentissages visés pour les élèves.

Divers partenaires et notamment le PIREN Seine et l'ARB seront sollicités pour ce projet afin d'apporter leur expertise dans leur domaine de compétences.

*

IV/ Calendrier et déroulement prévisionnel :

Sélection des établissements participants pour l'année scolaire 2023-2024 :

Dépôt des candidatures : **19 JUIN 2023**

Sélection des candidatures et information des établissements : début juillet 2023, avant la fermeture des établissements.

Déroulement du projet

- **Volet 1 : Formations.**

Trois journées de formation sont inscrites aux plans académiques de formation des trois académies d'Île-de-France pour l'année 2023-2024. Ces formations délivreront les informations, ressources, conseils méthodologiques et outils nécessaires pour accompagner les équipes pédagogiques et s'assurer que les établissements s'intègrent dans la dynamique et le calendrier du projet inter-académique.

- **Volet 2 : Choix d'actions par l'établissement.**

L'établissement déterminera les actions ou modalités d'engagement qu'il peut conduire avec les élèves relativement à la question de l'eau, en fonction de ses axes d'études : actions locales à l'échelle du collège ou du lycée, travaux conduits en partenariat sur la ressource en eau du territoire, médiatisation et sensibilisation aux enjeux sociaux et géopolitiques de l'eau, collaborations internationales, etc... Les actions conduites s'inscriront dans le cadre d'une éducation au choix des élèves, en prenant en compte les enjeux et les contraintes possibles de toute action. Un accompagnement opérationnel pourra être apporté par le comité de pilotage.

- **Volet 3 : Évaluation des actions mises en place et de leurs effets.**

Les actions menées, quelle que soit leur nature, seront évaluées au regard des modifications ou impacts attendus (impacts obtenus, connaissances acquises par les élèves etc.) et de leurs mises en œuvre (l'action a-t-elle été réalisée comme prévu initialement ? Quelles difficultés éventuelles et modifications introduites ?)

- **Volet 4 : Participation à la rencontre inter-académique en mai 2024 :**

Chaque établissement y sera représenté par une délégation d'élèves. Ceux-ci auront la mission de présenter de manière argumentée, en s'appuyant sur les connaissances acquises et l'état des lieux réalisé, leur problématique, les actions choisies et mises en œuvre (ou projetées), ainsi que les évaluations réalisées pour mesurer l'impact de ces actions. Cette rencontre académique annuelle pourra prendre la forme d'un colloque regroupant des représentants des collèges et lycées engagés.

Sélection des candidatures :

Une attention particulière sera portée aux projets présentant une forte dimension interdisciplinaire. Par exemple : SVT, Physique-Chimie, Histoire-Géographie, Sciences économiques et sociales, disciplines technologiques (Technologie, Éco-gestion, Biotechnologie, Sciences médico-sociales, industrielles - STI), Lettres, Langues vivantes, Mathématiques, Arts plastiques...

Le caractère reproductible des actions, en Île-de-France et dans d'autres régions, pourra être un point de vigilance.

Si une démarche globale (E3D) est déjà en place dans l'établissement, ce projet devra intégrer la démarche et l'enrichir en y impliquant les élèves et en favorisant une ouverture sur le territoire.

Si l'établissement n'est pas encore labellisé E3D, ce projet pourra soutenir le dépôt d'une candidature à la labellisation.

ANNEXE 1

Dossier de candidature :
Projet « L'eau pour tous, tous pour l'eau »

À retourner au plus tard le 19 JUIN 2023 aux chef-f-es de la Mission académique EDD :

Pour l'académie de Versailles : Florence Bouteloup : Florence.Bouteloup1@ac-versailles.fr

Créteil : Sophie Pons : mission.edd@ac-creteil.fr avec copie à : sophie.pons2@ac-creteil.fr

Paris : Muriel Geraudie , muriel.geraudie@ac-paris.fr , Anne Parillaud Yann.Egly@ac-paris.fr , Anne Parillaud Anne.Parillaud@ac-paris.fr

Nom de l'établissement	
Adresse postale	
Nom et prénom du chef d'établissement	
Prénom + NOM de l'enseignant <u>réfèrent</u> + Discipline + Coordonnées : téléphone, mail	
Autres membres impliqués dans le projet : Prénom, Nom, discipline, adresse mail	
Classe(s) ou groupe(s) d'élèves concernés par le projet pour l'année 2023-2024: niveau(x), cadre	
Nombre d'élèves concernés	
Dispositif/cadre identifié pour réaliser le projet (accompagnement personnalisé, EPI, enseignement, Devoirs faits, projet scientifique...)	
Intérêt pour les thématiques et échelles de travail suivantes :	
Pistes de travail envisagées	
Connaissances et compétences visées pour les élèves	

Avis du chef d'établissement (signé daté)